



Note de service

À : Tous les membres de l'Institut canadien des actuaires et autres parties intéressées

De : Edward Gibson, président
Conseil des normes actuarielles

Dominic Bourbonnais, président
Groupe désigné

Date : Le 25 mars 2024

Objet : **Déclaration d'intention : Examen des normes de pratique en ce qui a trait à l'identité de genre**

Date limite pour les commentaires : Le 15 mai 2024

Document 224036

Introduction

Le Conseil des normes actuarielles (CNA) a mis sur pied un groupe désigné (GD) sur l'identité de genre chargé de revoir les *Normes de pratique* de l'Institut canadien des actuaires (ICA) en ce qui a trait à l'identité de genre.

Le GD a pour mandat :

1. Utiliser le rapport du Groupe de travail sur l'identité de genre comme point de départ, apporter des précisions aux *Normes de pratique* pour les cas où l'actuaire établit ou utilise des hypothèses, recueille ou utilise des données et où il peut y avoir actuellement une ambiguïté quant à savoir si les hypothèses ou les données sont fondées sur le sexe à la naissance ou le genre.
2. Apporter des précisions aux *Normes de pratique* afin d'utiliser un langage plus approprié où la terminologie liée au sexe à la naissance est utilisée : « sexe », « unisexe », « mâle », « femelle », « hommes », « femmes », etc.
3. Indiquer dans les *Normes de pratique* les cas où des pratiques émergentes concernant l'utilisation de renseignements sur le sexe à la naissance ou sur le genre (ou l'absence de tels renseignements) dans le cadre du travail actuariel peuvent nécessiter des ajouts, des modifications ou des suppressions dans le texte.
4. Mettre à jour le libellé des *Normes de pratique* afin que la terminologie neutre et le langage inclusif énoncés soient reflétés dans le *Guide de style de l'ICA* (p. ex., remplacer « il » ou « elle »).
5. Assurer la liaison avec le groupe de travail sur l'identité de genre de la Direction des conseils en matière d'actuariat afin d'encourager l'uniformité dans la production des publications.

La présente déclaration d'intention décrit les modifications qui seront mises à l'étude au cours de cet examen et elle renferme un appel à commentaires sur ces modifications dans le cadre du processus officiel de modification des Normes. D'autres modifications pourraient être proposées pendant le processus, au sujet desquels les membres seront appelés à donner leur avis ultérieurement.

La présente déclaration d'intention utilise deux définitions compatibles avec celles adoptées par Statistique Canada¹, à savoir :

- « Sexe à la naissance » : Sexe assigné à la naissance en fonction du système reproducteur de la personne et d'autres caractéristiques physiques.
- « Genre » : Il s'agit d'un concept multidimensionnel influencé par plusieurs facteurs, y compris les normes culturelles et comportementales et ainsi, représente un choix d'identité personnelle.

Modifications à l'étude

1. Remplacer toutes les mentions de « lui-même ou elle-même » et « il ou elle » par des termes plus inclusifs comme « eux-mêmes » ou « l'actuaire ».
2. Préciser, à la sous-section 1440, que l'actuaire devrait avoir une bonne compréhension des données relatives au « sexe à la naissance » et au « genre » et donner des conseils sur la façon de traiter les situations où il n'est pas possible d'acquiescer cette compréhension.
3. Aux paragraphes 3530.01 et 3530.11, qui font mention des termes « homme » et « femme » en matière de mortalité, inclure des considérations lorsque seul le genre peut être connu ou lorsqu'il y a un manque d'information à ce sujet.
4. Prodiguer des conseils (dans la partie 1000 ou directement dans les parties 2000, 3000, 4000, 6000 et 7000) sur les hypothèses de mortalité afin d'inclure des considérations lorsque seul le genre peut être connu ou lorsqu'il y a un manque d'information à ce sujet.

Les modifications envisagées aux points 3 et 4 ci-dessus peuvent comprendre la prestation de conseils spécifiant des pratiques sûres dans les cas où le sexe à la naissance et le genre diffèrent ou ne sont pas connus.

Échéancier

Le CNA prévoit de publier un exposé-sondage avant la fin de cet automne, tandis que la version définitive des Normes devrait entrer en vigueur au plus tôt le 30 juin 2025. Les dates réelles dépendront en fin de compte des commentaires obtenus et pourraient différer de ces dates.

Appel à commentaires

Le GD et le CNA lancent auprès des membres de l'ICA et de toutes les autres parties intéressées un appel à commentaires concernant la présente déclaration d'intention.

Ils sollicitent des commentaires sur les propositions précédentes et sur les questions suivantes :

1. Y a-t-il des points précis des Normes où des modifications devraient être apportées pour tenir compte de l'identité de genre?

¹ Statistique Canada. 2022. « [Comprendre le sexe à la naissance et le genre des personnes au Canada](#) ». *Le Quotidien*. Page 1.

2. Y a-t-il des propositions précises favorisant la création de pratiques sûres pour élaborer les taux de mortalité de personnes **lorsque seul le genre peut être connu ou est non-disponible?**

Veillez faire parvenir vos commentaires à Dominic Bourbonnais à dominic.bourbonnais@buck.com **d'ici le 15 mai 2024** avec copie conforme à StandardsConsultationNormes@cia-ica.ca. Nous ne prévoyons pas pour l'heure employer d'autre moyen pour recueillir des commentaires.

Le GD se compose de Dominic Bourbonnais (président), Richard Chevalier, Alexandre Filiatreault, Lilach Frenkel, Matthew Garnier, Muhamed Majeed, Khurram Masud et Simon Nelson.

La présente déclaration d'intention a été rédigée conformément au processus officiel du CNA.

EG, DB



L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle au Canada. Nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour améliorer la vie des gens au Canada et à l'échelle du monde. Nos plus de 6 000 membres utilisent leurs connaissances en mathématiques, en statistiques, en analyse de données et en affaires dans le but de prodiguer des services et des conseils de la plus haute qualité afin d'aider les personnes et les organisations canadiennes à faire face à leur avenir en toute confiance.